



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Propriété :

360, route de la Mer

Séance du conseil :

5 juin 2023, 20h

AVIS PUBLIC est donné qu'en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* 2022-09, lors de la séance régulière du 5 juin 2023 à 20h au Centre municipal situé au 775, route Flavie-Drapeau, le conseil municipal statuera sur une demande d'usage conditionnel pour le projet suivant :

UTILISATION PROJETÉE : RÉSIDENCE DE TOURISME

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.